

BASSIN D'ARCACHON

LE

HARAS

DES

PINS



COCHET ARCHITECTES



BASSIN D'ARCACHON

# LE HARAS DES PINS

Implanté au cœur d'un espace préservé, au sud de la Teste-de-Buch, **au milieu des pins**, le terrain bénéficie d'**une quiétude authentique**. Dans la continuité des usages déjà présents sur ce morceau de territoire, le projet consiste en **la réalisation d'un Haras**, véritable havre de paix pour les chevaux. Ainsi, le projet et ses usages sont volontairement très inscrits sur ce territoire, à proximité directe de la Société des Courses.

## UN CADRE EXCEPTIONNEL

La Teste-de-Buch est une commune du Sud-Ouest de la France, située près d'Arcachon, en Nouvelle-Aquitaine. Elle profite d'un **cadre unique** et d'une attractivité certaine en se situant sur **le littoral du bassin d'Arcachon** et à quelques dizaines de kilomètres de **Bordeaux**.

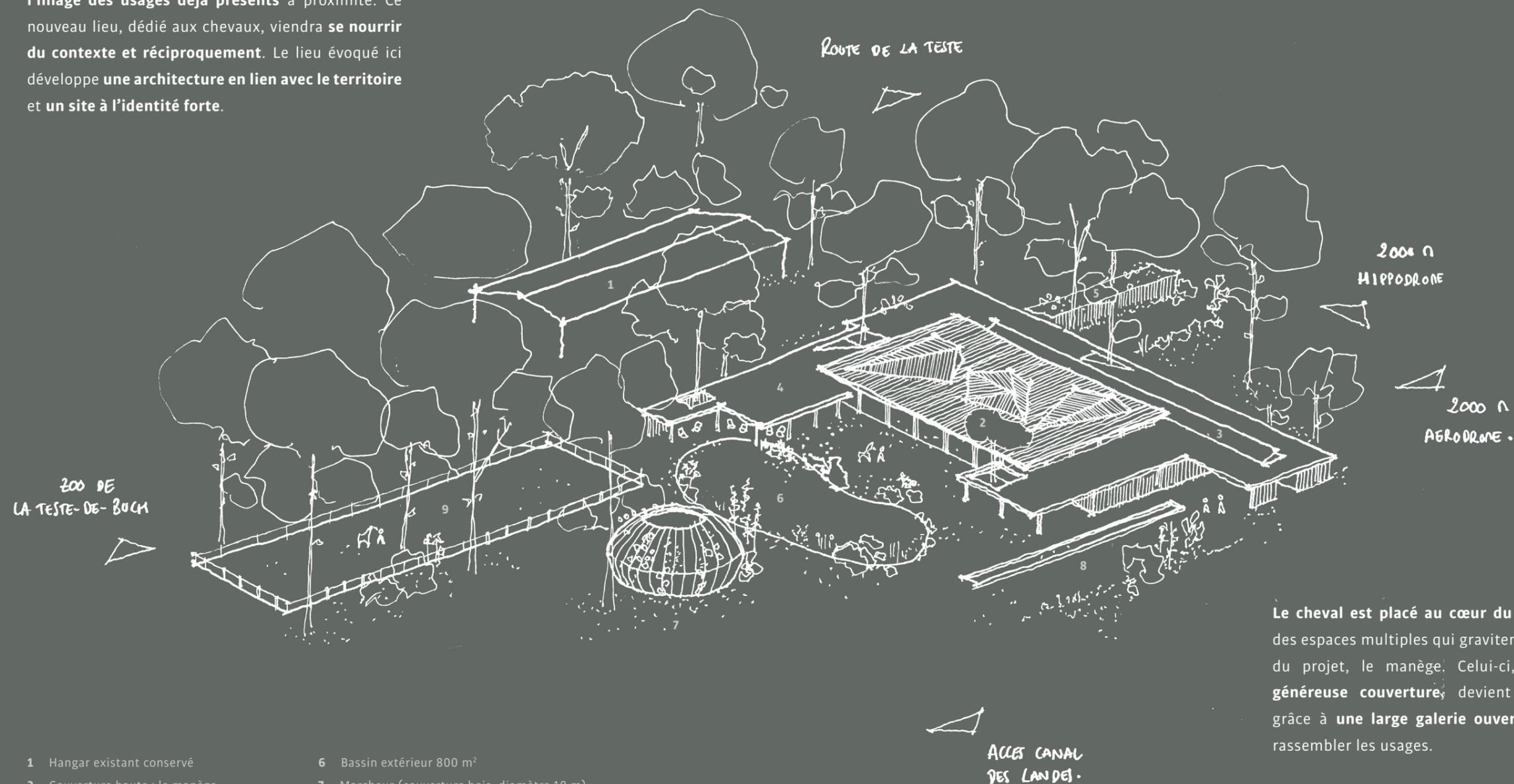
Le terrain sur lequel le projet s'établit est situé au sud du centre-ville de **La Teste-de-Buch** à proximité directe de **la Société des Courses**. Cette dernière a su se développer constamment depuis sa création, et confère désormais au secteur une activité fortement liée au cheval. S'ajoute à cela d'autres attraits tels que **le Zoo du Bassin d'Arcachon, le golf, l'aérodrome, etc.**

Située sur une parcelle de 7 hectares environ, jouxtant **le canal des Landes**, l'identité du territoire se matérialise ici parfaitement en laissant place à **une forêt de pins** qui peut accueillir le projet **tout en étant préservée**.



## L'IDÉE

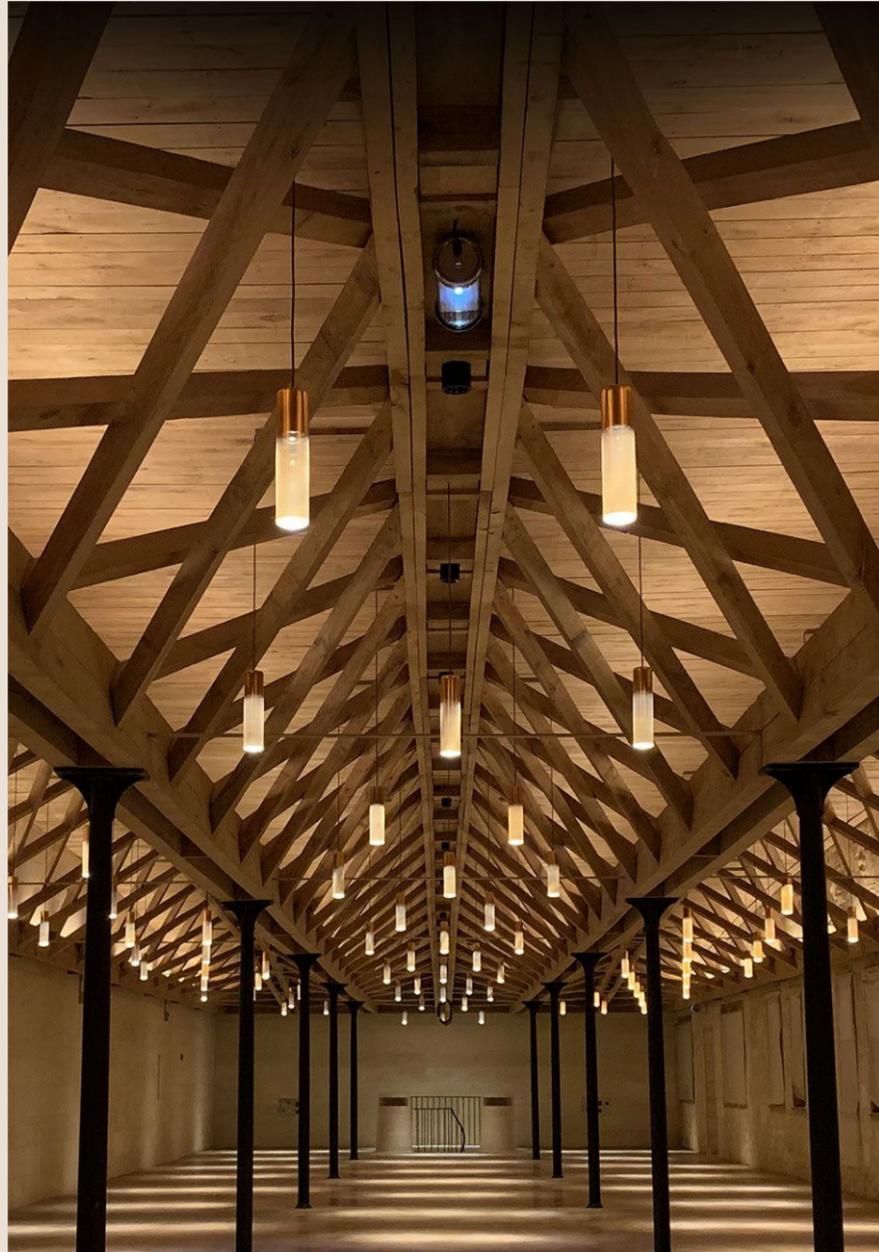
Le programme instauré ici est volontairement à l'image des usages déjà présents à proximité. Ce nouveau lieu, dédié aux chevaux, viendra **se nourrir du contexte et réciproquement**. Le lieu évoqué ici développe **une architecture en lien avec le territoire et un site à l'identité forte**.



- |   |   |
|---|---|
| 1 Hangar existant conservé                                      | 6 Bassin extérieur 800 m <sup>2</sup>       |
| 2 Couverture haute : le manège                                  | 7 Marcheur (couverture bois, diamètre 18 m) |
| 3 Couverture basse : boxes, solarium, pédiluve, vestiaires, etc | 8 Couloir de nage (36 m)                    |
| 4 Club House et préau   | 9 Manège extérieur (20 x 60 m)              |
| 5 Stationnements couverts                                       |   |

Le cheval est placé au cœur du projet pour créer des espaces multiples qui gravitent autour du centre du projet, le manège. Celui-ci, surmonté d'une **généreuse couverture**, devient une articulation grâce à **une large galerie ouverte** qui permet de rassembler les usages.

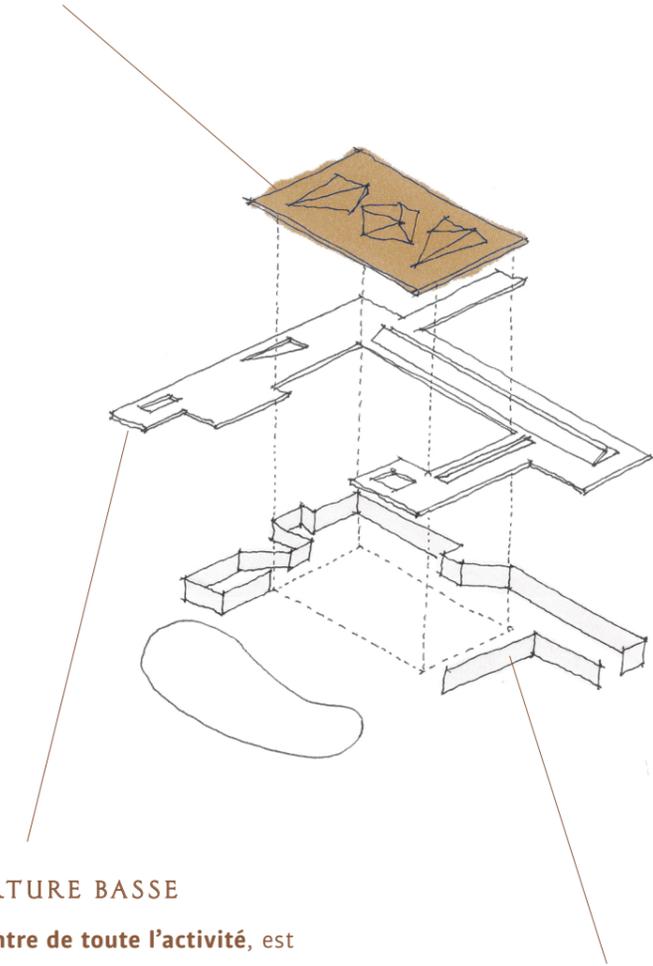
Il résulte de cette volonté **une diversité d'espaces** tels que des solariums, un couloir de nage, un marcheur, un pédiluve, des boxes, un club-house, des préaux, des bureaux, des vestiaires, etc.



CUVIER DU CHÂTEAU DE MALLERET / FRANCE  
*Architecte / Sylvain Dubuisson*  
*Bureau d'étude / Jacques Anglade*

### LA COUVERTURE HAUTE

Cette large couverture vient recouvrir le manège et déborde généreusement pour **se protéger du soleil direct**. Celle-ci se déforme pour créer **des volumes singuliers** et **des apports de lumière indirecte**.

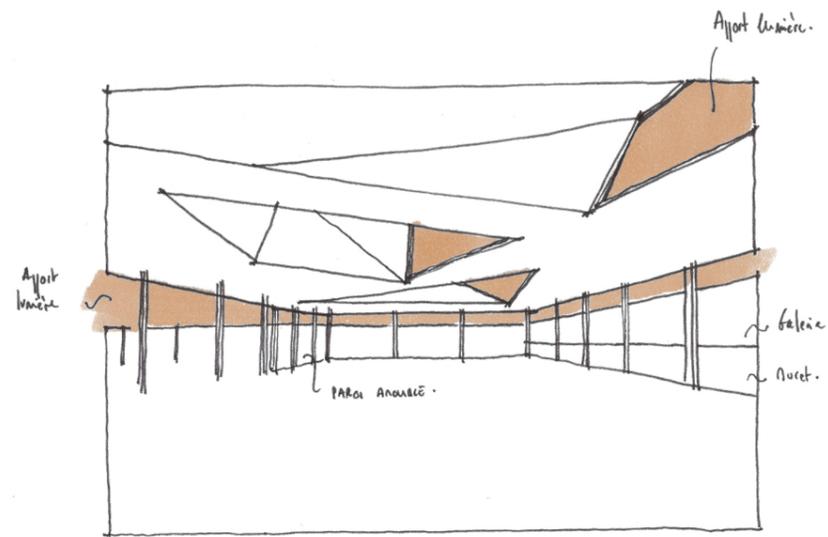


### LA COUVERTURE BASSE

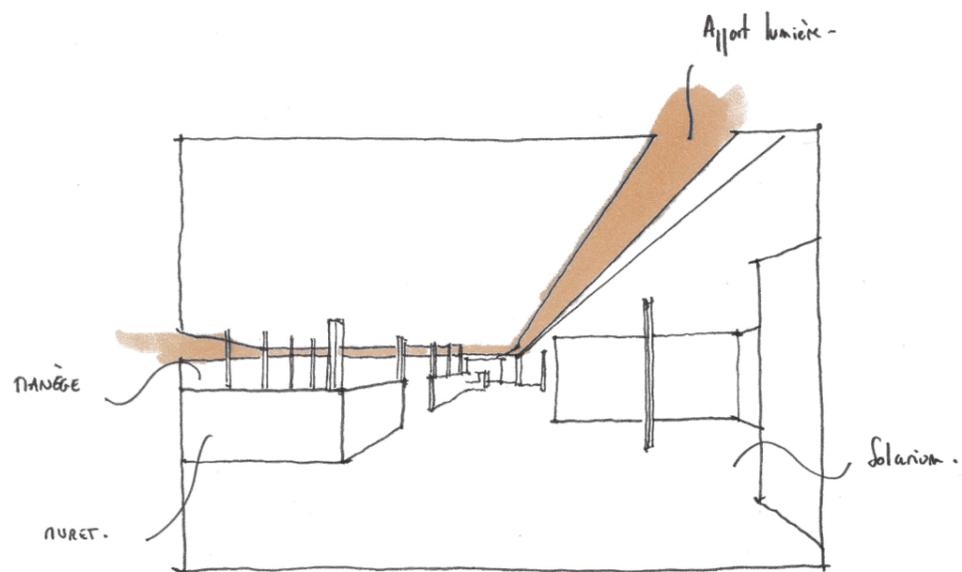
Le manège, **centre de toute l'activité**, est positionné au cœur du projet. Tous les usages qui gravitent autour de celui-ci sont recouverts **d'une toiture basse perforée**. Ces perforations permettent d'avoir **des apports de lumière** ainsi que de laisser passer **la végétation**.

### LE RUBAN

Celui-ci se déroule en fonction **des usages intérieurs** sous la couverture basse. La matérialité du ruban permet de **souligner les couvertures**.



**LE MANÈGE** — Centralité réelle du projet, le manège a vocation à **faire graviter les usages** et **concentrer l'activité**. Un travail particulier est mené sur la toiture pour créer des volumes singuliers permettant d'apporter **confort et lumière**.



**LA GALERIE INTÉRIEURE** — Celle-ci permet d'avoir toujours à **proximité le manège** et son activité tout en permettant de **desservir les espaces nécessaires** à la vie du haras. On y retrouve ainsi les boxes, les solariums, la sellerie, les vestiaires, etc. Un travail soigné et apporté à la matérialité pour laisser le bois, et plus particulièrement **le pin des landes**, s'exprimer pleinement.

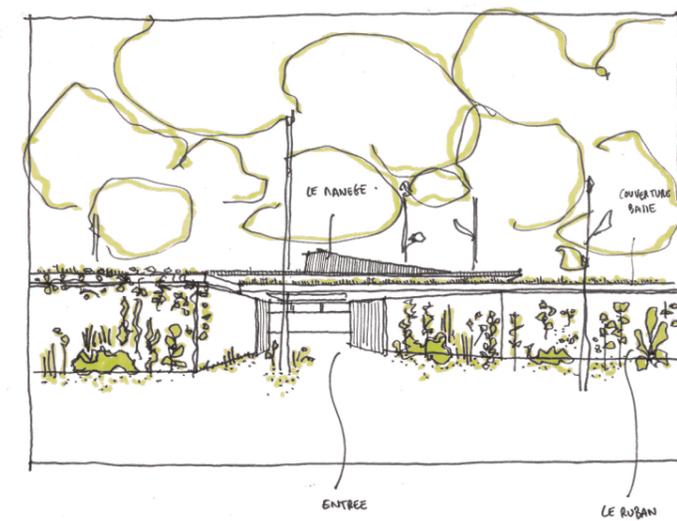


ELONGATED SKYLIGHT ILLUMINATES STABLES / CHILI  
Architecte / Matias Zegers Architectes



BRÉSIL  
EQUESTRIAN CENTER CLUB HOUSE  
Architecte / Isay Weinfeld  
Photos / Fernando Guerra - FG+SG

LES AMBIANCES EXTÉRIEURES



LE **ENTRÉE** — Venant souligner l'entrée, la **couverture basse est végétalisée**. Celle-ci s'appuie au sol grâce à un **ruban en béton** qui se déplie en fonction des usages. La végétation trouve toute sa place en pied de façade pour permettre au projet de s'intégrer au mieux.



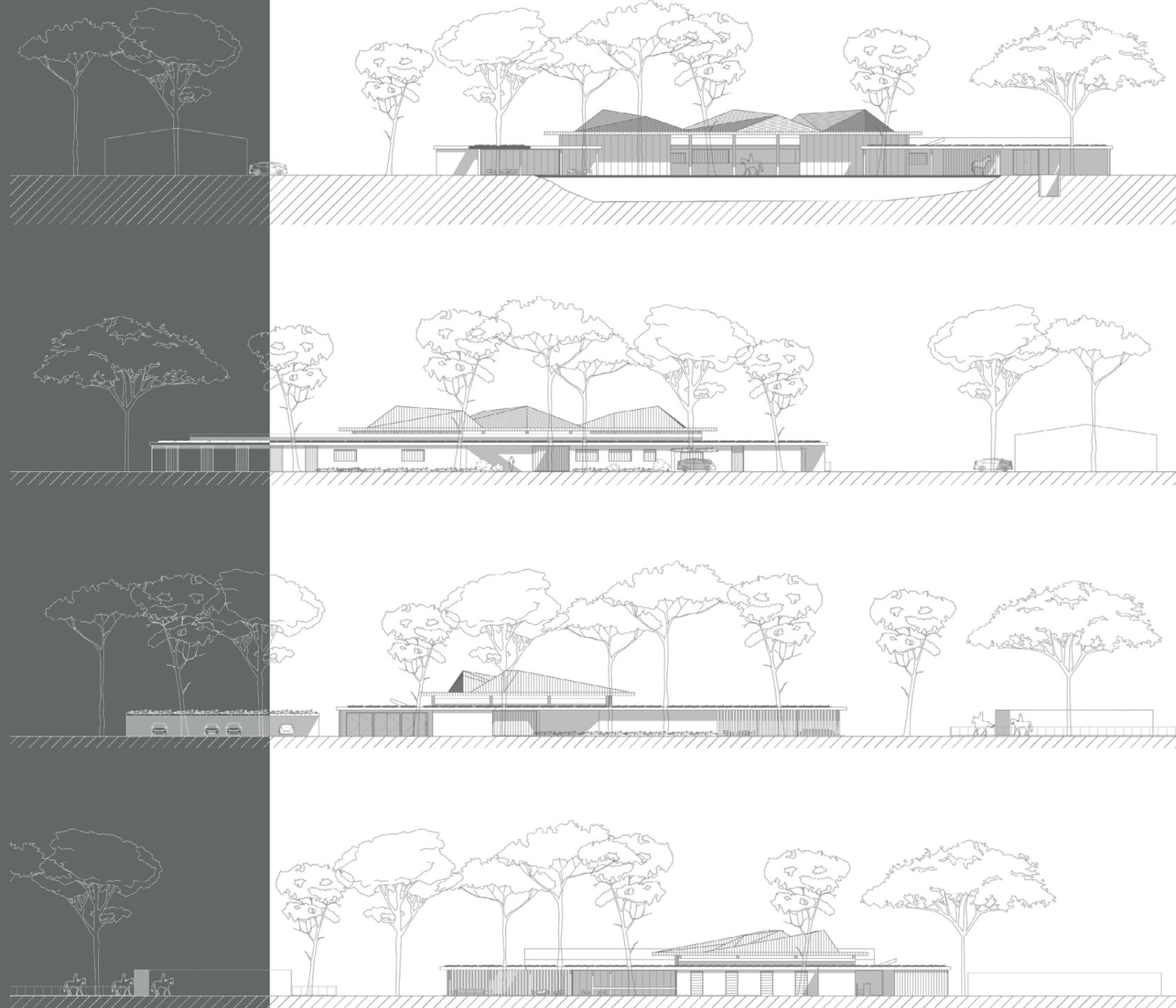
LE **PRÉAU** — Attenant au club-house et dans la continuité de la galerie, ce lieu se dilue vers l'extérieur. Il offre un **espace intime et abrité**, proche de la végétation et du grand bassin dans le prolongement des usages liés aux chevaux. Le préau est par endroit perforé pour laisser passer la **végétation** et ainsi **renforcer le lien entre préau et végétation**.

## DIRECTIONS

Le projet **s'exprime à l'extérieur** en générant une toiture avec ses complexités et en s'appuyant avec délicatesse sur le manège.

Les **poteaux bois élancés** viennent ponctuer le projet pour se mêler **aux pins environnants**. Par endroits, les pins perforent avec aisance la couverture pour entraîner une confusion entre intérieur et extérieur. **La couverture basse est végétalisée** pour intégrer au mieux le projet dans son environnement.

En périphérie du manège, le projet s'exprime autrement, avec une volonté forte de **s'inscrire discrètement dans ce lieu arboré**. Les matérialités sont soigneusement choisies pour **s'intégrer au contexte**. **Le bois** est mis en avant dans la réalisation de la charpente, des revêtements intérieurs ainsi que sur les ouvertures extérieures. Sa teinte naturelle contraste avec **le béton gris à l'extérieur pour ancrer le projet au sol**.

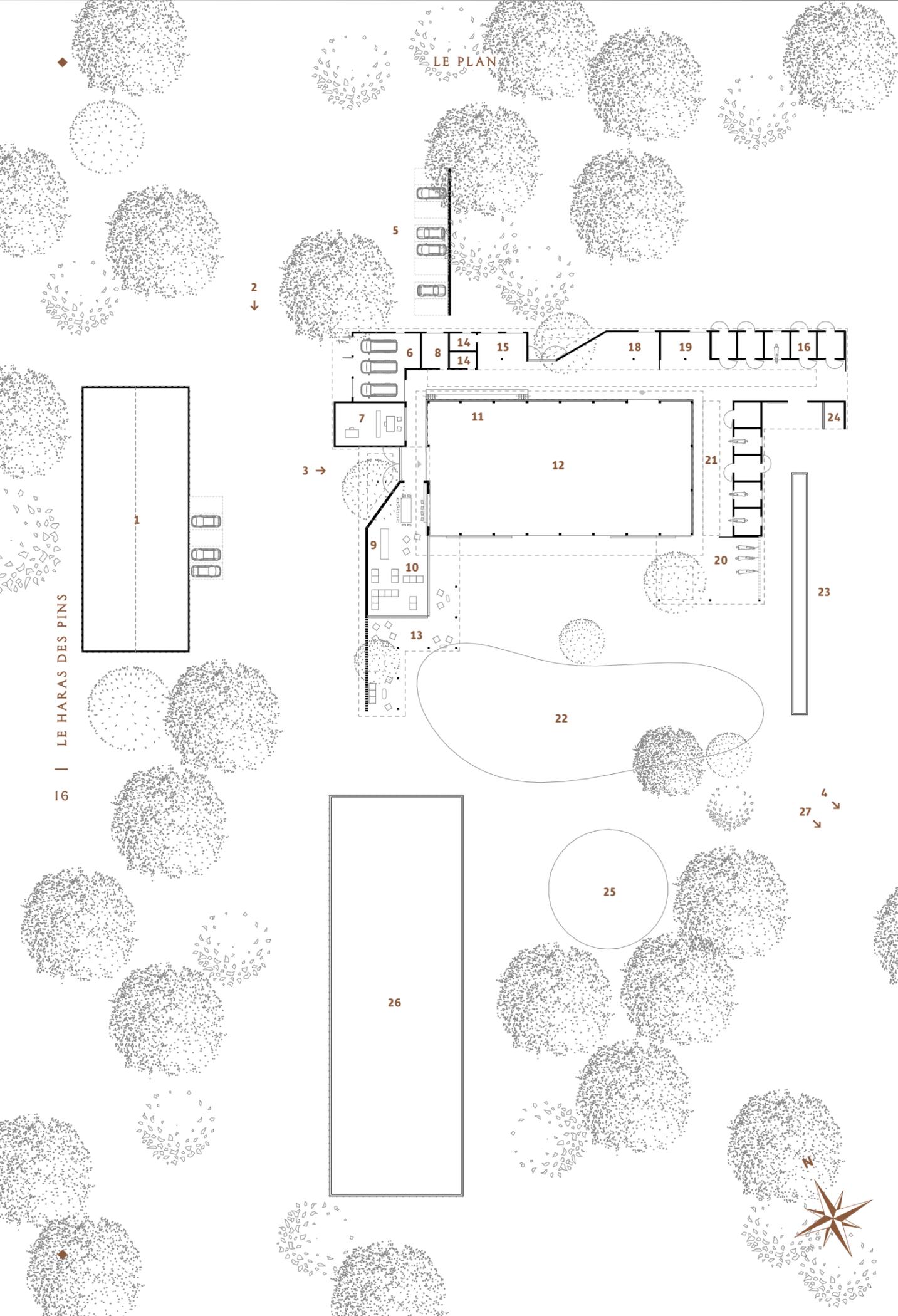


FAÇADE SUD

FAÇADE NORD

FAÇADE OUEST

FAÇADE EST



## UN ESPACE OUVERT ET MODULABLE

Le manège, **placé au centre du lieu**, s'ouvre généreusement sur l'extérieur grâce à **une paroi amovible**. L'usage du manège donc **diffère en fonction des saisons** pour s'ouvrir plus ou moins sur l'extérieur.

Il permet de desservir aisément **les différents espaces nécessaires** au bon fonctionnement des pratiques. Apparaît alors **une galerie**, généreuse et ouverte sur l'extérieur à ses extrémités.

- |                                  |   |
|----------------------------------|---|
| 1 Hangar existant conservé       | 14 Vestiaires et sanitaires                   |
| 2 Accès haras                    | 15 Sellerie                                   |
| 3 Accès public                   | 16 Boxes intérieurs                           |
| 4 Accès canal et forêt de pins   | 17 Boxes extérieurs                           |
| 5 Stationnements couverts        | 18 Aire de pensage                            |
| 6 Stationnements clos intérieurs | 19 Solarium                                   |
| 7 Bureaux                        | 20 Aire d'attache                             |
| 8 Sanitaire                      | 21 Galerie                                    |
| 9 Cuisine                        | 22 Bassin extérieur (800 m)                   |
| 10 Club House                    | 23 Couloir de nage (36 m)                     |
| 11 Tribune                       | 24 Pediluve                                   |
| 12 Manège couvert (20 x 40 m)    | 25 Marcheur (couverture bois / diamètre 18 m) |
| 13 Préau                         | 26 Manège extérieur (20 x 60 m)               |
|                                  | 27 Accès piste sablée avec obstacles          |

## LUMINEUX ET AÉRÉ

La couverture haute recouvrant le manège s'appuie sur **une charpente bois** et se complexifie pour **générer des apports de lumière** au Nord et offrir **des volumes généreux** en dessous. Ses larges débords permettent de **protéger de la lumière directe** pour éviter une gêne visuelle et ne pas entraîner de surchauffe à l'intérieur.

Le manège est doté d'**une grande paroi amovible** côté bassin pour **s'ouvrir sur l'extérieur**. Une ventilation naturelle permet alors de faire **circuler l'air** entre l'extérieur et les percements hauts de la couverture.

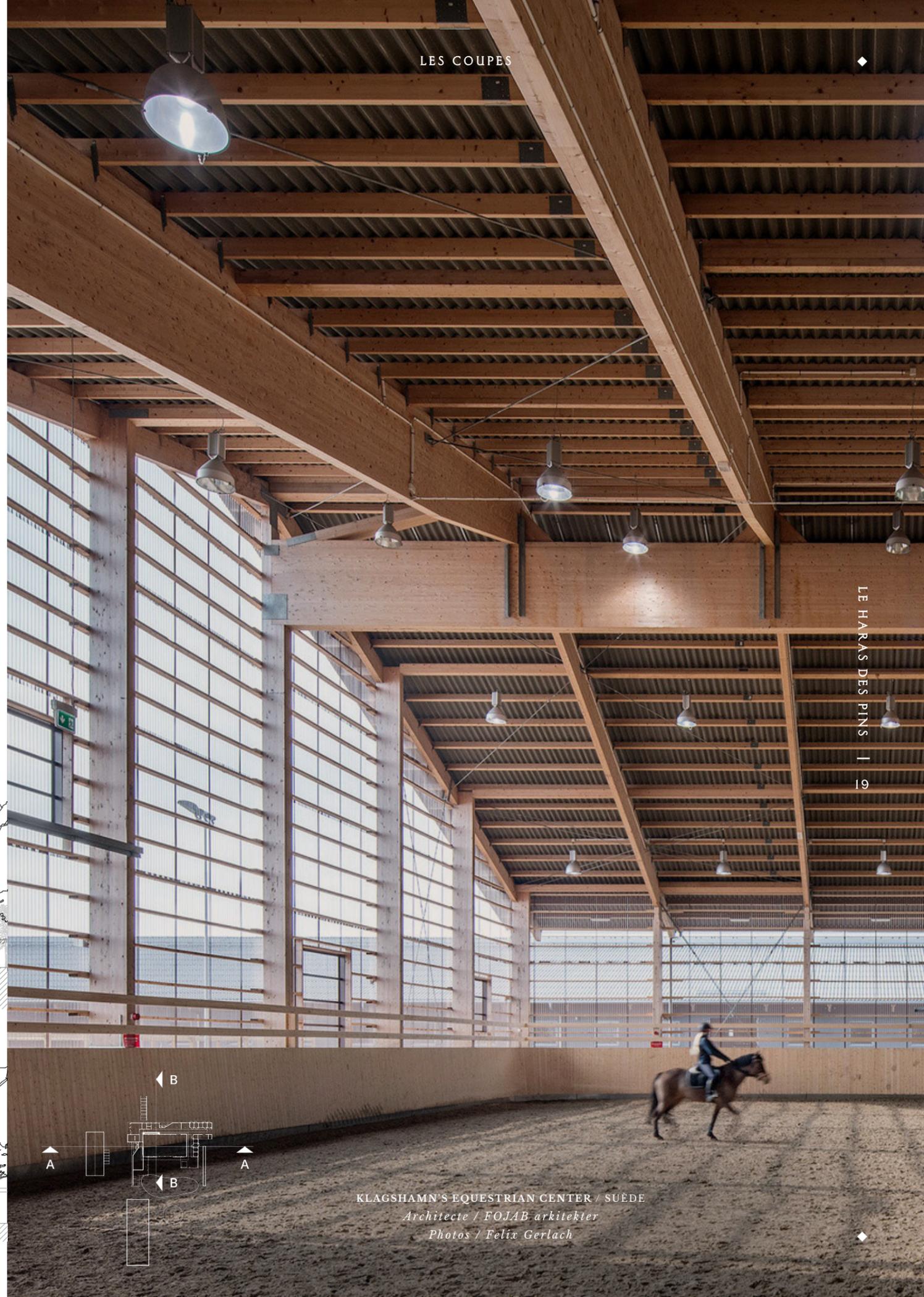
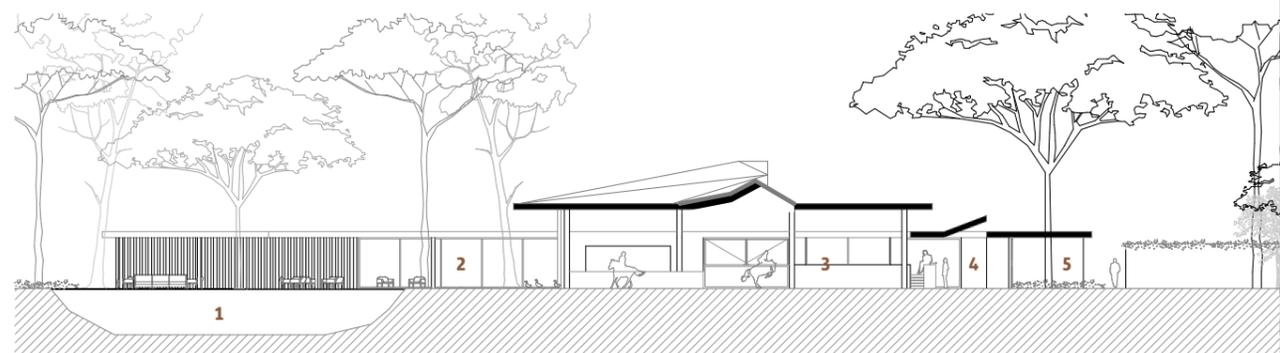
Plus bas, **des espaces fonctionnels** gravitent autour du manège. **Un lien visuel et auditif** est constamment maintenu entre le manège et les espaces restants.

### COUPE AA

- 1 Le bassin
- 2 Le préau
- 3 Le manège
- 4 La galerie/tribune
- 5 Une entrée

### COUPE BB

- 1 Le manège
- 2 La galerie
- 3 Les boxes
- 4 Le préau





## Cochet Architectes

26 place André Meunier — 33800 Bordeaux  
05 56 44 62 39 — [contact@cochet-architecte.com](mailto:contact@cochet-architecte.com)  
[www.cochet-architecte.com](http://www.cochet-architecte.com)



## RGC INVESTISSEMENT

06 11 11 77 76 — [cnmart63@gmail.com](mailto:cnmart63@gmail.com)